

ANNUAIRE FRANÇAIS
DE
RELATIONS
INTERNATIONALES

2018

Volume XIX

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)



Université Panthéon-Assas
Centre Thucydide

ARSENALISATION DES ESPACES MARITIMES

PAR

FRANCK MAIRE (*)

UN SIGNE DU RETOUR DES STRATÉGIES NAVALES
ET UNE RÉALITÉ A NUANCER

Depuis une vingtaine d'années, une militarisation, voire une remilitarisation, des océans sont devenues une réalité palpable et indubitable. C'est un phénomène cyclique. Tout au long de l'Histoire, les thalassocraties ont bien compris l'importance de la mer pour pouvoir exister en tant que puissances. Malgré la mondialisation des échanges et la création d'interdépendances irréversibles, chaque nation continue de chercher à protéger ses intérêts économiques, certaines tentant de s'appropriier ou de territorialiser des zones géographiques et leurs espaces maritimes adjacents, alors que les ressources se font plus rares et que les risques que sont la piraterie, le terrorisme et l'usage illicite de la mer (trafic de migrants, pêche illégale, pillage halieutique...) se multiplient.

L'application du Droit, envisagée comme une évidence qui serait *in fine* admise par tous, n'est plus désormais une certitude. Loin de là. Que ce soit en mer, dans l'espace ou dans le domaine cyber, la perspective de gains plus faciles met en péril la sécurité de ces espaces communs. Le droit y est en effet, par construction, relativement libéral et, par conséquent, est sujet à interprétation. La mer de Chine méridionale vient immédiatement à l'esprit, mais ce n'est pas la seule zone où l'ordre international est en danger. Il a suffi qu'on découvre du gaz à l'est de la Méditerranée pour réveiller des différends territoriaux et raviver les convoitises.

Les espaces maritimes, ayant ainsi rappelé qu'ils permettaient l'expression de la « loi du plus fort », redeviennent un enjeu de puissance, ce qui s'exprime à nouveau au travers du développement de forces navales, représentant dans certains cas plus de 50% des investissements de défense. La stratégie du tonnage et du nombre de bâtiments a toujours figuré au premier rang des critères permettant de définir une grande puissance navale. La flotte anglaise devait dépasser en nombre la flotte française et la flotte italienne réunies, puis la flotte américaine a eu pour ambition de surclasser en nombre toutes les autres flottes. Alors qu'elle peine à viser 350 bâtiments – soit tout de même plus de 10 fois la flotte française –,

(*) Capitaine de frégate.

c'est désormais la flotte chinoise qui a pour ambition d'être la première au monde.

ETAT DES LIEUX

Zone Asie-océans Indien et Pacifique

« *L'idée traditionnelle selon laquelle les enjeux terrestres auraient plus de poids que les enjeux maritimes doit être abandonnée* », peut-on lire dans le Livre blanc de mai 2015 de la Chine. On voit que la vision chinoise s'est clairement orientée vers une logique maritime. En 2008, Liu Huaqing lance cette ouverture vers la mer, avec un développement considérable de la flotte commerciale et militaire. De 2013 à 2017, 80 navires ont été construits, dont 31 frégates, c'est-à-dire le double de la flotte française. Sur l'année 2016, 60 navires ont été commandés, lancés ou mis en service, avec une ambition, à terme (2030), de quatre groupes aéronavals. Le premier navigue, le deuxième est en fin de construction et les deux porte-avions suivants seront à catapulte « brin d'arrêt », comme ceux de la France et des Etats-Unis.

La marine chinoise, avec plus d'1 million de tonnes, occupe quantitativement le deuxième rang mondial. Elle dispose d'un effectif de 235 000 hommes, d'un nombre croissant de sous-marins avec 4 sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) (1), un sous-marin classique lanceur d'engins, 6 sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) et 53 sous-marins classiques. Pour les bâtiments de surface, l'essor est spectaculaire : 80 *destroyers* et frégates, cinq bâtiments amphibies majeurs et onze pétroliers ravitailleurs pour ne citer que les unités principales. La flotte est récente : sur les treize *destroyers* type 052D prévus, sept ont été admis au service actif entre 2014 et 2017 et six le seront en 2018 et 2019, de même les 26 frégates type 054 ont été réceptionnées entre 2008 et 2017.

Ce développement constant et ambitieux de la marine militaire est accompagné par celui des forces maritimes paramilitaires, avec des transferts de bâtiments de la flotte de combat vers les garde-côtes, et avec la mobilisation des pêcheurs chinois constitués en forces de surveillance maritime de l'Administration océanique d'Etat ou du Bureau des pêches du ministère de l'Agriculture.

En parallèle, la politique maritime et, par conséquent, diplomatique de l'Empire du Milieu en mer de Chine méridionale et plus largement en Asie orientale a fait l'objet de nombreuses publications et interventions médiatiques. Il est évident que le volet naval de la « stratégie des neuf traits » et de son extension jusqu'au Japon septentrional et à l'Indonésie

(1) Si le statut de puissance disposant d'une force océanique stratégique n'est pas remis en cause pour la Chine, il reste néanmoins des doutes sur les aptitudes opérationnelles réelles du pays, en particulier dans le domaine du commandement du contrôle et des communications (C3) très spécifique de la dissuasion nucléaire.

en passant par les Mariannes est, tout comme la sécurisation des voies maritimes commerciales, un axe central de la politique extérieure chinoise (2). La militarisation des îles au sud-ouest de la Chine par l'appropriation de points d'appui aéronavals et l'intégration dans un système de « défense par couches » sont prolongées par une volonté plus globale : celle d'une présence maritime mondiale. La marine chinoise est intervenue en évacuation de ses ressortissants au Yémen, elle est intervenue en Libye, elle est de plus en plus présente en Méditerranée, elle s'aventure désormais en Baltique. La Chine investit financièrement dans les ports de commerce comme Gwadar, Cherchell ou Le Pirée, ce qui se traduit parfois, comme à Djibouti, par des installations militaires, donc un maillage, avec la volonté affichée de venir dans le golfe de Guinée.

Cette montée en puissance spectaculaire, si elle n'a pas déclenché le réarmement naval de l'Asie du sud – l'Inde et le Pakistan avaient déjà entamé leur compétition bien avant –, a néanmoins constitué un accélérateur dans la course à la puissance naval dans toute la zone et a nourri des inquiétudes régionales.

Ainsi, le Japon, la Corée du Sud et l'Australie développent leurs capacités navales en mettant en service des unités modernes, principalement des sous-marins (3), mais aussi des porte-aéronefs (4), des *destroyers* (5) soutenus par des forces aéronavales solides. Parallèlement, Séoul développe une politique d'exportation de matériel naval agressive, en particulier dans le domaine des sous-marins (exportation vers l'Indonésie de bâtiments de conception allemande mais produits en Corée) et se positionne sur le marché des unités logistiques mais aussi dans le domaine des missiles (antinavires et de croisière) et des torpilles. Pour l'Empire du Soleil Levant, la « réinterprétation » de l'article 9 de la constitution voulue par le premier ministre Shinzo Abe autorise désormais l'exportation d'armement.

Le cas de Singapour est assez particulier. Pleinement consciente de l'importance de ses installations portuaires pour son économie et de sa

(2) Pour asseoir la stabilité du pays en maintenant une croissance économique forte, le PCC met tout en œuvre pour garantir un approvisionnement énergétique diversifié et pérenne, tant par ses fournisseurs que par les modes de transport. L'initiative Belt and Road (BRI) se décompose en une ceinture économique et logistique continentale (One Belt) et une route maritime (One Road). C'est à la fois un projet économique, qui vise à multiplier les partenaires et les voies d'accès pour ses approvisionnements, notamment énergétiques – 80% des importations chinoises de pétrole brut passent par le détroit de Malacca et la mer de Chine méridionale –, et un projet politique – le Japon en est exclu, l'Inde est contournée.

(3) Le Japon admet au service actif un sous-marin d'attaque classique océanique par an et maintient sa force à 19 unités, toutes postérieures à 1998. L'Australie a opté pour 12 sous-marins classiques de construction française et la Corée du Sud aligne 13 unités de *design* allemand mais construites localement, dont la moitié très récentes.

(4) L'Izumo nippon et son *sister-ship*, qualifiés de *destroyers* anti-sous-marins, sont en fait de véritables porte-hélicoptères déplaçant 20 000 t, les Canberra australiens (27 500 t) et les Dokdo sud-coréens (15 000 t) sont parmi les unités porte-aéronefs les plus importantes dans cette zone.

(5) Pour le Japon, 40 *destroyers* (dont six dotés de capacités de défense antimissiles balistiques ou DAMB) et six frégates, pour la Corée du Sud 12 *destroyers* (trois aptes à la DAMB) et six frégates, pour l'Australie 11 *destroyers* et frégates.

vulnérabilité potentielle, l'île-cité-Etat (6) a graduellement développé une force navale de dimension modeste mais très sophistiquée, bien équilibrée au plan capacitaire (7) et très entraînée. Cette force constitue l'épine dorsale d'une stratégie fondée sur un concept de dissuasion active calqué sur le modèle israélien. Elle a désormais pour ambition, au-delà de l'interdiction de zone aux abords de la cité, de pouvoir exercer un contrôle naval défensif sur l'ensemble du détroit de Malacca. Son objectif est également de garder une marge d'avance capacitaire sur l'Indonésie et la Malaisie.

Après l'accession à l'arme sous-marine par la Malaisie en 2009 (deux Scorpène), celle du Vietnam avec six Kilo 636 MV admis au service entre 2014 et 2017, la volonté de modernisation ou d'acquisition d'unités neuves (Taïwan et Indonésie) et les velléités d'accès à ces systèmes d'armes par le Myanmar, la Thaïlande le Bangladesh ou les Philippines, nous assistons à une dissémination de ce type de bâtiment en Asie du Sud-Est. Sur les 46 Etats qui disposent ou vont disposer très prochainement de sous-marins, 14 sont dans cette zone (16 si on ajoute l'Inde et le Pakistan). Sur les 418 unités en service dans le monde (8), 161 sont alignés par les pays asiatiques.

Plus à l'Ouest, en océan Indien, deux grandes zones peuvent être distinguées: celle centrée sur le sous-continent indien et celle autour du golfe arabo-persique (GAP). Elles s'interpénètrent et interfèrent mutuellement et donc ne peuvent être ni économiquement, ni politiquement et encore moins militairement isolées.

La première est le théâtre d'une double rivalité et de jeux d'alliances sous-jacents qui se traduisent par une militarisation de l'espace maritime :

- la rivalité indo-pakistanaise reste très vive et si elle se traduit actuellement surtout par des incidents au Cachemire, la compétition dans le domaine naval est bien réelle. Le renouveau de la flotte indienne (deux sous-marins nucléaires d'attaque hybride Arihant à capacité stratégique en 2018 (9), deux sous-marins classiques Scorpène sur six prévus en 2021, un porte-aéronefs, le *Vikramaditya* ex-soviétique, qui sera rejoint en 2018 par une unité de conception nationale, et une série de *destroyers* et de frégates modernes à l'horizon 2024), favorisé par un soutien technologique russe, a entraîné une riposte asymétrique de la part d'Islamabad, avec l'acquisition de sous-marins de conception chinoise (huit unités classiques livrables entre 2022 et 2028) qui renforceront les trois Agosta 90 en service (10).

(6) Singapour a réalisé entre 2007 et 2011 pas moins de 4% des acquisitions mondiales d'avions de chasse, de missiles et autres chars d'assaut, juste derrière des pays plus attendus, comme l'Inde, la Corée du Sud, le Pakistan et la Chine.

(7) Six frégates classe Formidable dérivées des FLF (programme Delta), avec capacités AA renforcées, quatre LPD classe Endurance de construction locale de 8 500 t, six sous-marins.

(8) Les sous-marins « de poche », les sous-marins de sauvetage sont exclus du décompte – en Corée du Nord, 77 engins seraient en service, ce qui ferait de la flotte sous-marine de Pyongyang la plus nombreuse au monde.

(9) Avec la location à la Russie du SNA Chakra (ex-Nerpa), l'Inde devenait en 2012 le 6^e pays au monde à opérer un sous-marin à propulsion nucléaire et le 1^{er} en dehors des 5 pays du Conseil de sécurité des Nations Unies.

(10) Bâtiments susceptibles de mettre en œuvre des missiles de croisière à tête nucléaire Babur.

Le Pakistan, ne pouvant rivaliser en termes d'unités de surface, mise sur le pouvoir de nuisance de ses forces sous-marines (action vers la terre, blocage des ports et voies maritimes indiens).

– la compétition d'influence sur la zone que se livrent l'Inde et la Chine est de plus en plus palpable. Ces deux puissances concentrent à elles seules près de 95% des dépenses d'acquisition navales réalisées dans la région indopacifique. A l'exception d'une baisse en 2017, la progression est passée de \$6 milliards en 2009 à plus de \$14 milliards en 2020. Sur l'ensemble de la période 2009-2020, les dépenses chinoises devraient être largement supérieures à celles de l'Inde. Les dépenses sont majoritairement consacrées à des programmes haut de gamme, dont certains nécessitent des compétences pointues et une grande maîtrise technologique que ces pays n'ont pas encore ou qu'ils possèdent depuis peu de temps (porte-avions Stobar puis Catobar (11) pour la Chine et l'Inde, sous-marins nucléaires, d'attaque et stratégiques, pour former la composante sous-marine de dissuasion chinoise et indienne).

Le golfe du Bengale, bien que moins médiatisé, est une zone en pleine évolution avec les ambitions birmanes, bengalaises et thaïlandaises (sous-marins) et une réaction indienne qui se traduit par la militarisation (bases navales et aériennes) des îles Andaman et Nicobar à l'ouvert du golfe.

En ce qui concerne le GAP et la mer d'Arabie, les programmes conventionnels et nucléaires iraniens (probables acquisition de missiles de croisières pour équiper les sous-marins achetés à la Russie, développement de constructions nationales dans le domaine des frégates et des sous-marins hauturiers, ambitions dans le domaine des missiles balistiques) ont des conséquences qui dépassent l'environnement immédiat. L'Iran a récemment annoncé que son programme de réacteurs nucléaires pour sous-marin et *destroyers* était lancé. Cette déclaration, assez présomptueuse et habituelle dans la communication de Téhéran, est une menace pour le Joint Comprehensive Plan of Action (arrêt des programmes nucléaires contre levée des sanctions économiques).

Une course aux armements navals locale (Arabie saoudite, Emirats arabes unis et sultanat d'Oman notamment) s'accompagne d'un renforcement des capacités israéliennes, en particulier dans le domaine des sous-marins lanceurs de missiles de croisière équipés de Turbo Popeye à tête nucléaire.

Pour clore le panorama du vigoureux réarmement de la sphère indopacifique élargie au Moyen-Orient, même si cela ne se traduit pas par des mises en service massives de nouvelles unités, les Etats-Unis et la Russie ont rééquilibré, partiellement, leurs dispositifs navals vers le Pacifique.

Ainsi, on a pu assister à une bascule des moyens de l'US Navy (60%) vers le Pacifique, principalement côte ouest (Hawaï, Guam et le Japon),

(11) Stobar décollage court et appontage par brins d'arrêt, Catobar décollage avec catapulte, comme les porte-avions américains et français.

mais aussi une présence logistique à Singapour et la présence de *marines* en Australie, à Darwin, au nord. Le Département de la Défense (DoD) s'est fixé quatre objectifs : renforcer ses capacités militaires ; développer les capacités maritimes des alliés et partenaires ; utiliser la diplomatie militaire comme levier de gestion des risques ; renforcer le développement d'une architecture de sécurité régionale efficace.

Un renforcement des capacités de projection maritimes et aériennes dans la région est engagé : déploiement de deux nouveaux *destroyers* lance-missiles Aegis à capacité de défense anti-missiles balistiques (DAMB) au Japon, envoi du navire d'assaut amphibie USS America, affectation à la flotte du Pacifique de trois *destroyers* à vocation d'action vers la terre (AVT) de classe Zumwalt. Le dispositif est complété dans les airs par l'envoi de F-22 Raptor, le déploiement continu de bombardiers stratégiques B-2 Spirit et B-52 Stratofortress, ainsi que prochainement le déploiement d'une partie des 395 F-35 Lightning II qui entrent en service. Enfin, un SNA supplémentaire figure dans l'ordre de bataille de la base navale de Guam et deux SNA Virginia Block V (équipés du Virginia Payload Module, qui triple la capacité AVT en missiles Tomahawk) doivent rejoindre la flotte du Pacifique dans les années à venir.

En accentuant la présence de forces navales dans la région et en privilégiant les déploiements ou les coopérations (Japon et Corée du Sud) dans le domaine de la DAMB, Washington s'adresse à la fois à la Corée du Nord et à Pékin.

Pour ne pas être distancé, Moscou a renforcé sa posture en Extrême-Orient en renouvelant son ordre de bataille de la flotte du Pacifique. Tout d'abord en rajeunissant sa force de dissuasion : la nouvelle génération de SNLE, de la classe Borey, est affectée en priorité à ce théâtre. De même, en termes d'activités militaires, on peut assister à des exercices conjoints avec la marine chinoise (en 2017 en mer d'Okhotsk), celle-ci participant aussi à des entraînements lors de déploiements en Atlantique Nord et en Baltique. En Océan Indien et dans le Pacifique, la politique maritime de la Russie se veut pragmatique face au poids stratégique de la Chine, des Etats-Unis et dans une moindre mesure du Japon : montrer qu'elle joue un rôle diplomatique et sécuritaire utile aux pays de la région ; afficher que ses intérêts se situent avant tout dans le domaine économique ; éviter d'être prise à parti et d'avoir à se positionner clairement sur les différends stratégiques régionaux ; conserver un profil bas en Asie-Pacifique sur le plan militaire pour ne pas inquiéter certains pays asiatiques, mais ne pas se soumettre à une emprise excessive de Pékin ; continuer de pratiquer un jeu d'équilibre Chine-Inde en déployant un « partenariat stratégique particulièrement privilégié » avec cette dernière.

Si le renouvellement global de la marine russe est lancé (12), cette dernière conserve néanmoins des bâtiments vétustes. Les nouvelles unités qui entrent en service (13) sont de dimensions modestes mais bien équipées. La conjoncture (Ukraine, Syrie) a imposé le déploiement de ces frégates et corvettes ainsi que les plus récents sous-marins conventionnels en zones de crise ouverte.

Zone Méditerranée-mer Noire

Carrefours humain, économique et culturel, la Méditerranée et la mer Noire restent des zones de turbulences traditionnelles. Au conflit « historique » opposant Israël à ses voisins se sont ajoutées des crises multiples d'origines variées, qui affectent tout le bassin : « printemps arabes », crise russo-ukrainienne, guerres civiles en Syrie et en Iraq et flux migratoires incontrôlés. Elles se traduisent de manière sensible par des acquisitions d'armements navals mais aussi par un développement des bases industrielles et technologiques de défense (BITD) des pays de la zone.

Ainsi, on peut constater :

– une montée en puissance des forces sous-marines de Tel-Aviv, avec la mise en ligne de six bâtiments conventionnels de *design* allemand, récents (1999-2016), discrets et bien armés. De plus, la protection des champs gaziers de Leviathan et Tamar 2 entre Chypre et Israël a mis en évidence le besoin d'unités hauturières pour assurer la défense des plateformes et terminaux. Fin 2014, Israël a commandé en Allemagne deux corvettes de 2 000 t, qui seront opérationnelles en 2020 ;

– un développement important des forces turques (forces amphibies avec un porte-hélicoptère d'assaut, l'Anadolu de type Juan Carlos espagnol, sous-marins et bâtiments de surface légers), avec de fortes ambitions d'atteindre une forte autonomie dans le domaine de la construction et de l'armement navals ;

– une profonde mutation des forces navales égyptiennes, après l'accession au pouvoir du général Al-Sissi et grâce au soutien saoudien. Le rachat des deux bâtiments de projection et de commandement classe Mistral (initialement prévus pour la Russie), la finalisation du contrat des sous-marins avec l'Allemagne et les livraisons récentes par les Etats-Unis de quatre patrouilleurs lance-missiles Ambassador, puis par la France d'une Fremm et de quatre frégates légères Gowind 2500 (la première en 2017) traduisent la volonté du Caire de diversifier ses soutiens et son ambition de devenir un acteur maritime qui compte dans la région ;

(12) Ce mouvement comprend la modernisation des deux croiseurs nucléaires *Admiral Nakhimov* et *Petr Velikiy*.

(13) La crise avec Kiev a été la source d'un problème majeur qui a retardé de manière très significative les programmes de bâtiments de surface propulsés par turbines à gaz produites en Ukraine. Les nouvelles frégates Steregushciy et Corvettes (Buyan-M) sont diesel, alors que les frégates Krivak IV et Gorshkov ont vu leur mise en service reportée.

– un affichage des ambitions navales algériennes en Méditerranée. Depuis la fin des années 1980 et l'accès à la puissance sous-marine, Alger a renforcé de manière tangible ses capacités navales. Quatre sous-marins de classe Kilo 636 (la plus moderne), un bâtiment amphibie porte-hélicoptères, cinq frégates lance-missiles ont été admises – ou sont sous passe de l'être – dans l'ordre de bataille de la marine algérienne depuis 2010, respectivement de facture russe, italienne, allemande et chinoise ;

– un renforcement modéré de la marine marocaine, probablement en réaction aux velléités algériennes. La flotte chérifienne a acquis seulement une frégate du type *Fremm* français en 2014. Elle avait déjà réceptionné 3 corvettes lance-missiles du type *Sigma* en 2011 et 2012, ainsi que le patrouilleur océanique en 2011 ;

– un modeste réveil des riverains européens de la façade nord de la Méditerranée. Les événements en Ukraine en 2014 et l'interventionnisme russe en Syrie ont démontré que la recherche des dividendes de la paix et la crise financière avaient fait baisser la garde aux dirigeants européens, prompts à sacrifier leur défense. Seule l'Italie a entamé un réel renouveau naval. Plus moderne que la flotte française, cette dernière se concentre cependant en Méditerranée et ne comporte pas de sous-marins nucléaires. La *Marina* aligne deux porte-aéronefs (le *Cavour* depuis 2009, le *Garibaldi* étant en fin de vie), mais a surtout mis en service depuis moins de 10 ans deux *destroyers* anti-aériens (Horizon) et cinq (bientôt six) frégates polyvalentes (*Fremm*), a renouvelé sa flotte sous-marine et développe ses forces logistiques et de souveraineté (futurs patrouilleurs de plus de 5 000 tonnes de déplacement ou tpc, un porte-hélicoptères d'assaut de 20 000 tpc et un pétrolier-ravitailleur d'escadre) ;

– un regain d'activité de la marine russe au Levant et en mer Noire. L'affectation d'unités de surface et de sous-marins diesel de conception récente à Sébastopol – mais aussi en mer Caspienne – et leurs interventions dans le domaine AVT (tirs de missiles de croisière) sur la Syrie ont démontré à l'Occident que Moscou avait encore des forces navales opérationnelles pouvant être utilisées dans une politique internationale volontariste. Cet élan se retrouve également sur les façades Atlantique et Arctique, où la flotte du Nord a repris un niveau d'activité inégalé depuis la fin de la Guerre froide, avec le soutien d'avions à long rayon d'action.

Zone Atlantique Nord-Baltique-Arctique

Espace historique de la confrontation Est-Ouest, ce théâtre d'opération, lieu privilégié de patrouille des moyens de dissuasion nucléaire des deux blocs et zone d'activités aéromaritimes intense (patrouille maritime, guerre des mines, sécurisation des voies de communication, renseignement, *etc.*), est quelque peu passé en arrière-plan depuis la fin de la Guerre froide. Pourtant, la volonté russe de redevenir une puissance navale de premier rang s'y exprime dans l'ensemble du spectre opérationnel et dans tous les

milieux, y compris l'espace ou le cybernétique (14). Que ce soit au départ des bases de la mer de Barents ou des celles de la Baltique, Baltiisk dans l'enclave de Kaliningrad notamment, les forces aéronavales russes ont retrouvé un second souffle.

La Russie a repris sa marche vers le Grand Nord. L'annonce concernant la reprise de la construction de brise-glaces nucléaires le montre. Le déploiement d'unités terrestres, aériennes, anti-aériennes et surtout sous-marines révèle l'intérêt de Moscou pour cette zone. Lors d'un sommet international de l'Arctique à Arkhangelsk, en mars 2017, les Etats riverains, membres du Conseil ont fait part de leur volonté d'exploiter cet espace, économiquement et stratégiquement. La Russie a décidé d'être à la pointe dans tous les domaines : exploitation des ressources naturelles, transport avec le passage du Nord-Est, recherches scientifiques et positionnement stratégique avec les aspects militaires afférents, principalement navals. Le manque d'infrastructures reste toutefois un obstacle majeur. Le transport du fret et des hydrocarbures nécessite des ports, des plateformes de stockage, d'approvisionnement et de secours/sauvetage.

Le ministre russe de la Défense a fait savoir que la Russie avait commencé à mettre en place des infrastructures militaires pour retrouver ses capacités de déploiement, pour assurer une présence permanente en Arctique, mais aussi, pour sécuriser les zones d'exploitation et le passage du Nord-Est. Elle reconstruit et réoccupe ses anciennes bases militaires, dont certaines n'ont pas été utilisées depuis la Guerre froide (15) ; elle améliore également les installations portuaires de Mourmansk, port libre de glace toute l'année et base principale de la flotte de brise-glaces, sans oublier bien sûr la flotte de sous-marins (base de Severomorsk). Le tout est abrité sous le parapluie de bases aériennes et de batteries sol-air et sol-mer, continentales et insulaires, pour dissuader d'éventuelles incursions de marines étrangères. Le volet sous-marin de ce volontarisme septentrional est essentiel : sur les 41 sous-marins dont dispose la Russie (SNLE et SNA), 31 sont mis en œuvre par la flotte du Nord et représentent les deux tiers des têtes nucléaires russes.

Les ambitions stratégiques russes en Arctique et Atlantique Nord se traduisent également par un renouveau des unités dont l'entrée en service des nouveaux SNLE type Borey (un pour la flotte du Nord) et des SNA classe Yasen (successeurs des OSCAR II en tant que plateformes AVT). Pour les unités de surface, la modernisation tarde, sauf pour les brise-glaces « étatiques » (16).

(14) On note également une recrudescence suspecte des activités russes à proximité de câbles sous-marins de télécommunications.

(15) En 2017, les hélicoptères Mi-26 de la 11^e armée des forces aériennes russes de la région militaire est ont, dans le cadre de leurs permanences opérationnelles en Arctique, transporté plus de 70 tonnes de fret aux garnisons isolées situées sur l'île de Wrangel et le cap Schmidt (notamment des presses hydro-électriques de 15 tonnes).

(16) Compagnie Rosatom, en particulier pour les bâtiments à propulsion nucléaire.

La Russie aligne une flotte de près de quarante unités océaniques – pouvant être militarisées –, dont sept à propulsion nucléaire (le huitième est en essais). Ce chiffre est à mettre en regard avec les deux bâtiments américains (dont le Polar Star de 1976) et le Louis S. St Laurent canadien (1969, toujours pas remplacé). La Chine, avec le Xue Long a autant de capacité hauturière qu'Ottawa dans ce domaine.

Dans cet espace, de nouveau sur la sellette en raison de l'activisme naval de Moscou, les nations européennes et nord-américaines ont eu un réveil assez difficile. Le regain des incursions sous-marines russes dans les atterrages atlantiques et baltiques des pays de l'OTAN ou de tradition neutre (Suède, Finlande) ont mis en évidence le fait que les nations occidentales avaient baissé la garde dans le domaine de la surveillance et de la lutte au-dessus et en dessous de la surface. Le renoncement de la marine royale danoise, en 2004, à sa composante sous-marine, puis l'abandon par les Pays-Bas, l'Italie et le Royaume-Uni de leurs capacités aériennes de patrouille maritime (PatMar), la décision espagnole de ne pas renouveler ses avions d'assaut embarqués AV-8B sur le Juan Carlos I montrent que le centre de gravité des préoccupations géostratégiques occidentales n'était plus dans l'Atlantique Nord.

Une nouvelle prise de conscience de l'importance stratégique de ce théâtre par les pays occidentaux se fait néanmoins sentir :

- l'admission au service actif des bâtiments de première ligne (*destroyer*, frégates anti-aériennes ou multi-missions), entamée il y a une quinzaine d'année (F-100 espagnoles et LCF néerlandaises en 2002, type 124 allemandes en 2004, Nansen norvégiennes en 2006, FDA Horizon et Type 45 pour l'Italie, la France et le Royaume-Uni en 2008 puis FPS danoises en 2012, Fremm franco-italienne à partir de 2013 et enfin type 125 allemande en 2017), a permis le renouvellement des flottes de combattants hauturiers en Europe de l'Ouest ;

- l'entrée en service d'une nouvelle génération de sous-marins montre que l'activisme russe est pris au sérieux : nucléaires d'attaque pour la Grande-Bretagne et la France ; conventionnels, mais beaucoup plus performants que leurs aînés (propulsion anaérobie, nouvelles torpilles...) pour l'Allemagne, l'Italie et le Portugal. On relève également l'arrivée d'unités de conception récente pour l'Espagne, la Suède, puis la Norvège et les Pays-Bas, voire la Pologne ;

- la commande récente de P-8A Poseidon pour la Royal Air Force marque la renaissance de la patrouille maritime britannique ; la réouverture de la base de Keflavik en Islande confirme ce regain d'intérêt pour la zone Greenland (17)-Islande-Royaume-Uni (GIUK), passage des unités russes.

Néanmoins, la « baisse de la garde » occidentale dans le domaine naval a et aura des conséquences. La marine royale canadienne est un exemple

(17) La base de l'USAF (United States Air Force) de Thulé (nord-ouest Groenland) est toujours en activité.

révéléateur : trop longtemps abritée sous le parapluie américain (stratégique, tactique et technologique), elle a d'importantes difficultés à maintenir son rang de force crédible sur deux façades océaniques – absence de *destroyers* anti-aériens, plus de ravitailleurs d'escadre, des aéronefs anti-sous-marins à bout de souffle et des sous-marins trop souvent indisponibles, autant de problèmes qui ne pourront être résolus dans un avenir proche.

QUELLES CONSÉQUENCES POUR LES MARINES « OCCIDENTALES » ?

On peut légitimement se faire la réflexion suivante : « En quoi est-ce un problème ? Après tout, chaque Etat est libre de développer les capacités navales qui lui semblent utiles à sa défense ».

Toutefois, ce qui peut s'appliquer au Brésil ou à l'Australie est moins clair lorsqu'il s'agit de la Russie, de la Chine ou de l'Iran. Si on définit une menace comme « une capacité et une intention », il importe de s'interroger sur ces deux aspects.

Cette arsenalisation dont nous avons constaté précédemment l'inflation numérique doit-elle nous inquiéter ? L'avance technologique occidentale est-elle encore une réalité ?

Ainsi se pose la question du niveau technico-opérationnel des puissances montantes ou revenant sur le devant de la scène, ainsi que les stratégies poursuivies.

Un fossé capacitaire et technologique qui se comble

Longtemps, la suprématie technologique des forces maritimes occidentales, emmenées par une marine des Etats-Unis (18), qui alliait supériorité qualitative et quantitative, apparaissait comme hors de portée. Cette époque est révolue dans beaucoup de domaines.

Japon-Corée du Sud-Israël : disposer de capacités crédibles d'autodéfense

Pour ces pays qu'on peut rattacher à la sphère occidentale dans le domaine des armements, un affranchissement de la tutelle américaine s'est fait sentir dans le domaine aéronaval. Ces puissances ont développé des bases de données industrielles et technologiques (BITD) qui incluent savoir-faire et compétences commerciales, leur permettant d'équiper en grande partie leurs propres forces, mais aussi de se positionner comme exportateurs (19) compétitifs vers des pays aux moyens financiers limités. Dans le domaine de la construction d'unités lourdes, le Japon et son voisin coréen n'ont rien à envier aux chantiers occidentaux. Concernant les armes et équipements, les radars, les suites sonars, les missiles – y compris de croisière, les torpilles (Corée du Sud) –, mais aussi les systèmes

(18) Grands pourvoyeurs d'armes et d'équipements aéronavals depuis la Seconde Guerre mondiale non seulement pour les forces de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), mais aussi pour de nombreux pays de la zone Asie-Pacifique, du golfe arabo-persique, Israël ou des nations d'Amérique latine.

(19) Pour le Japon, le positionnement sur le marché est très récent.

de propulsion (anaérobie pour le Japon) ou encore les avions de PatMar (également l'Empire du Soleil levant), les concepteurs locaux proposent des systèmes de combat très avancés.

Russie-Chine-Inde : contrer la domination occidentale

Ces grandes nations aux armées puissantes ont longtemps compensé la qualité approximative de leurs unités par le nombre. Si l'Union soviétique était parvenue technologiquement à développer des systèmes complexes, en particulier dans le nucléaire (armes et propulsion), la Chine et l'Inde sont de nouveaux arrivants qui rattrapent leur retard technico-opérationnel rapidement.

La Russie produit et exporte désormais des armes performantes et difficiles à contrer : le missile supersonique antinavires Onyks, l'hypersonique Zircon C spécialement conçu pour lutter contre les groupes aéronavals américains – toujours en développement – ou l'engin de croisière Kalibr utilisé avec succès à partir de sous-marin et de frégate contre des cibles en Syrie. La Chine développe également des vecteurs embarqués, aéroportés ou lancés de la terre (des fameux îlots poldérisés de la mer de Chine méridionale par exemple), comme les missiles antinavires balistiques DF-21D ou DF-26 hypersoniques donnés pour une portée de 2 000 km sur une grosse unité navale. Ayant compris le poids politique que confèrent des marchés d'armement captifs, elle cherche parallèlement à exporter des armements navals (20) concurrençant l'Occident autant que la Russie sur de nouveaux segments de marché.

L'Inde, grâce au soutien « historique » de l'Union soviétique puis de la Russie, est en passe de posséder une force océanique stratégique opérationnelle, mais est confrontée, comme les autres puissances nucléaires en leur temps, à la complexité de la mise en œuvre de SNLE. Elle est encore loin de pouvoir assurer la permanence à la mer de ce type de vecteur, gage de la crédibilité d'une dissuasion. Parallèlement, New Dehli diversifie ses partenariats militaro-industriels avec d'autres pays. Aux missiles supersoniques indo-russes Brahmos (21) PJ-10 s'est ajoutée une version II hypersonique, qui sera proposée à l'exportation. Tout comme le Zircon C, le Brahmos II pourrait s'affranchir des capacités d'interception de missile occidentales. L'Inde a aussi élargi sa palette de fournisseurs : France pour les sous-marins Scorpène, Israël pour les missiles antiaériens Barak 8 sur les nouvelles frégates Kolkota ou Etats-Unis pour les aéronefs de PatMar P-8I Poseidon. Toutefois, le transfert de technologie est devenu l'élément essentiel pour conquérir de nouveaux marchés, les pays émergents comme l'Inde ou le Brésil affichant une ambition d'indigénéisation de leur industrie de défense.

(20) Par exemple, le missile antinavires C-802 est en dotation dans les marines algérienne, bangladaise, iranienne, indonésienne, pakistanaise, birmane et thaïlandaise.

(21) Pour Bramahpoutre Moskva.

Pour ces trois nations, le porte-avions reste l'outil de projection de puissance par excellence : elles ambitionnent ainsi de disposer à terme de trois porte-avions, même si cet objectif paraît irréaliste à l'horizon 2030 (22).

Pakistan-Iran-Corée du Nord : s'imposer régionalement par l'intimidation

Ces trois pays n'ont pas vraiment de forces de surface de valeur militaire significative, sauf peut-être la Pakistan, avec les frégates classe Zulfikar de conception chinoise, entrées en service il y a moins de dix ans. Ces nations ont privilégié le pouvoir de nuisance des forces sous-marines (dont des unités « de poche ») et des stratégies/tactiques de déni d'accès (mines et missiles terre-mer).

La Corée du Nord poursuit son projet de sous-marin conventionnel lanceur d'engin (SLE) (23). Les essais successifs de tirs balistiques et d'éjection depuis des caissons immergés témoignent de l'avancée progressive du projet, qui aboutira, d'ici à 2030, à la détention d'une composante de type missile balistique nucléaire embarquée sur sous-marin (*Submarine Launched Ballistic Missile* ou SLBM). L'engin nord-coréen pourrait porter jusqu'à 2 400 kilomètres et atteindre les bases militaires américaines au Japon, puis celle du Pacifique (Guam). Cette capacité de tirer un missile balistique depuis un sous-marin ouvre la perspective d'une exportation de la technologie du lanceur vers le Pakistan ou l'Iran, voire la Birmanie.

Le Pakistan a fait le choix de sous-marins lanceurs de missiles de croisière tactiques et stratégiques. Le Babur III, variante du missile terrestre Babur II à charge conventionnelle ou nucléaire, portant à plus de 700 km et s'inspirant des Tomahawk américains tombés au Pakistan. Il a des capacités antinavires, mais peut être employé pour des frappes des objectifs terrestres. Un premier essai par un sous-marin Agosta 90B aurait eu lieu en janvier 2017 dans l'océan Indien. Le Pakistan affirme avoir développé cet engin pour contrer la défense DAMB indienne. Une version plus avancée portant à plus de 1 000 km serait à l'étude. S'il reste un doute sur la capacité du Pakistan à miniaturiser une charge nucléaire pour l'insérer dans une tête de missile, cette incertitude assure déjà la dissuasion. Conjointement, Karachi poursuit sa politique de développement de ses forces sous-marines. La vente par la Chine de quatre sous-marins conventionnels type 41 de classe Yuan et un transfert de technologie pour la construction locale de quatre sous-marins supplémentaires a été entérinée en 2016.

Les forces sous-marines de Téhéran comportent deux composantes. La première, mise en œuvre par la Marine iranienne, comprend les trois Tariq

(22) Irréalisable pour la Russie, qui a beaucoup de difficultés financières, surtout pour prolonger de 25 ans le *Kusnetzov*, son seul porte-avions.

(23) Pour mémoire : 6^e essai nucléaire le 3 septembre 2017, avancées rapides du programme balistique, notamment en matière de tracteurs-érecteurs-lanceurs – TEL, propergols solides, ICBM et SLBM.

(classe Kilo russe) qui, ne pouvant opérer dans le golfe Persique, impropre aux opérations de sous-marins de cette taille, patrouillent et peuvent conduire des missions classiques d'interdiction au débouché du détroit d'Ormuz, dans la mer d'Oman et la mer Rouge. Les futurs bâtiments de la classe Besat, de construction locale et d'environ 1 200 tonnes, seront mis en œuvre par la Marine. La seconde est composée de la plupart des sous-marins de poche de type Qadir et peut-être de la nouvelle classe Fateh (24). Cette flotte est sous le contrôle de la branche navale des Gardiens de la Révolution. Employés en combinaison avec les nombreuses embarcations légères, ces sous-marins pourraient mener des attaques à la torpille, des opérations de minage ou d'infiltration de forces spéciales pour contribuer à l'interdiction des débouchés du GAP. La défense côtière iranienne compte plus d'une centaine de missiles antinavires répartis sur quatre sites. Elle peut également mettre en œuvre des essaims de vedettes rapides capables de mouiller des mines, de lancer des torpilles et des roquettes ou des missiles. Cette menace saturante est particulièrement délicate à contrer pour un groupe aéronaval dont la liberté de manœuvre est limitée dans les eaux resserrées du Golfe.

Des modes opératoires très variés pour des ambitions différentes

Dans un environnement géostratégique où compétitions et convoitises s'expriment dans tous les domaines, tout l'éventail des *modus operandi* est envisageable. Du chantage au conflit ouvert en passant par l'intimidation, éventuellement nucléaire ou chimique, les politiques navales offrent des options stratégiques variées.

Soutenir des ambitions globales

Tout le spectre des opérations aéromaritimes est concerné, y compris l'espace et le monde cybernétique. En fonction des objectifs géostratégiques recherchés, les puissances navales, anciennes ou émergentes, privilégient diverses approches.

Une stratégie d'influence basée sur l'opportunisme et la démonstration de puissance

La suprématie occidentale en mer s'estompe. Même si le développement des marines chinoise et russe – au sens large du terme, c'est-à-dire en incluant la défense côtière – semble s'inscrire dans une stratégie d'interdiction ou de déni d'accès (A2/AD), clairement destinée à freiner les velléités expéditionnaires occidentales, ces pays disposent également des capacités d'engager une confrontation de haute intensité. Cette confrontation pourrait se produire en milieu océanique ouvert, bien que les zones littorales et les points de passage obligé (détroit, canaux...) soient

(24) Officiellement mis à l'eau et présenté début 2014, le Fateh représente un progrès remarquable et inattendu pour l'Iran (600 tonnes en plongée, avec une capacité antinavires basée sur des torpilles mais aussi des missiles russes Klub S).

préférentiels, en particulier pour l'utilisation de mines, d'engins sol-mer, de patrouilleurs lance-missiles ou d'aéronefs à rayon d'action limité.

S'inspirant à la fois du modèle expéditionnaire colonial et de la stratégie navale américaine, ces deux puissances recherchent une posture de présence lointaine quasi permanente, particulièrement Pékin, renforcée si possible par un réseau de points d'appui. Une différence peut être perçue entre ces deux acteurs majeurs : pour la Chine, le développement naval accompagne ses ambitions économiques (protections des voies maritimes), pour la Russie c'est une part importante de sa puissance militaire globale, principal levier d'influence sur la scène internationale. Cette stratégie, hormis les avantages qu'elle procure dans le domaine de l'entraînement et de l'expérience opérationnelle, participe à l'enrichissement de la connaissance et sert l'anticipation stratégique, permettant à ses dirigeants d'identifier des opportunités : participation à la lutte contre la piraterie, les trafics ou les pollutions, missions scientifiques – souvent avec arrière-pensée militaire – ou encore missions humanitaires (25). L'utilisation des diasporas existantes (Chine, Inde...) est aussi un levier exploitable dans un cadre international.

Le développement de flottes antipiraterie a ainsi permis à la Chine de déployer des *task-groups* de plus en plus nombreux, de plus en plus loin et de plus en plus longtemps. L'évacuation de ressortissants justifie quant à elle l'acquisition de bâtiments de projection de grande taille.

Prendre des gages en dessous du seuil de la confrontation

Parmi les opportunités ainsi dégagées, certaines ont déjà été exploitées, favorisées par un ordre international fragilisé. Le « grignotage » pratiqué par Pékin en mer de Chine méridionale, en prenant possession et en militarisant des îlots et récifs au mépris des conventions internationales, a déjà porté ses fruits (26). Cette politique du « fait accompli, j'y suis j'y reste » a des conséquences géopolitiques, en exacerbant les convoitises et rivalités entre riverains d'un même bassin et donc en favorisant une militarisation maritime. Autre exemple d'une politique d'accaparament : l'annexion de la Crimée – dont la base de Sébastopol –, accompagnée d'une forte militarisation de la zone, en particulier par le déploiement de systèmes de missiles sol-air et sol-mer très récents (S-300, S-400, Bastion). Sans faire main basse sur des territoires contestés (27), l'Iran pratique aussi cette forme de « militarisation intrusive » sur des espaces internationaux. En particulier, quatre îles à l'ouvert occidental du détroit

(25) Les missions Humanitarian Assistance / Disaster Relief, avec intervention de bâtiments logistiques ou médicalisés, sont un excellent soutien à la diplomatie. La Chine est très active dans ce domaine.

(26) La Chine excelle aussi dans l'utilisation de moyens hybrides, par exemple flottilles de pêcheurs escortés de garde-côtes, pour parvenir à des fins économiques, voire territoriales, dans des zones d'intérêt.

(27) Abou Moussa et les deux îles Tomb sont cependant revendiquées par les Emirats arabes unis.

d'Ormuz hébergent des missiles (28), de l'artillerie de 122/155 mm – la présence d'obus chimiques n'a jamais été prouvée –, des systèmes sol-air, des drones et des systèmes de veille et conduite de tir associés. Cependant, bloquer Ormuz serait également très pénalisant pour une économie perse déjà malade (importation et exportation – les ports à l'ouest du détroit ayant des capacités limitées).

Rétablir des rapports de force régionaux

Si certaines puissances recherchent clairement une rupture des équilibres géopolitiques, économiques ou technologiques (Russie, Chine), d'autres souhaitent établir et consolider leur sphère d'influence régionale (Inde, Iran, Brésil). D'autres encore peuvent justifier leur surarmement par leur survie face à la menace de pays tiers trop entreprenants, voire envahissants (Singapour ou Corée du Sud) ou historiquement rivaux (Pakistan). Une forme de paranoïa clanique peut aussi expliquer certains comportements (Corée du Nord). Enfin, chez certains acteurs, même si ces ambitions navales ne se sont pas encore exprimées, pour des raisons variées d'ordre politique ou économique, elles n'en sont pas moins réelles. Peut-on imaginer que l'Indonésie, plus grand pays musulman du monde de plus de 17 000 îles donnant sur deux océans et verrouillant des points de passage obligé vitaux, n'ait pas d'ambitions maritimes avec un volet militaire ? Ou bien que la Thaïlande, avec ses deux façades littorales, n'envisage pas sa sécurité en termes océaniques ?

Des effets « boule de neige »

L'arsenalisation de nouvelles puissances est ainsi un levier pour la prolifération ; la dissémination des moyens navals dans des zones d'instabilité pourrait alors déboucher sur une escalade, voire des confrontations dans l'espace aéromaritime, au niveau régional.

La vigueur chinoise dans les domaines maritimes et navals est un accélérateur de la militarisation régionale, voire mondiale. Les craintes des puissances riveraines face à l'expansionnisme de Pékin sont à l'origine d'une dynamique de renouvellement (Japon, Australie, Inde, Corée du Sud), de rééquilibrage (États-Unis) ou de création (Vietnam) de forces navales. Pour d'autres pays plus stratégiquement sinophiles, le « *dumping* » pratiqué par la Chine est une aubaine commerciale et technologique (Pakistan, Iran, Birmanie ou Bangladesh) qui leur permet d'acquérir des matériels de technologies évoluées quasiment au standard chinois, lequel s'approche lui-même des exigences occidentales.

Les intentions nord-coréennes et, dans une moindre mesure, iraniennes ont, par leur nature balistique et nucléaire, des conséquences sur l'arsenalisation dans le domaine de la DAMB, particulièrement pour

(28) L'Iran produit six types de missiles antinavires subsoniques dérivés d'engins chinois : le Noor-1 (C-802), deux variantes turbojet Noor-2 et Ghader, le gros sol-mer RA'AD (amélioration du HY-2), les petits Kowsar-1 et 2 (variante du C-701), lancés depuis camion ou vedettes et le Nasr-1 (version du C-704).

le Japon, la Corée du Sud et Israël – soutenus par les Etats-Unis –, et une vigilance accrue de la part de l'Inde et de l'Australie. Cependant, le caractère imprévisible et très médiatique des politiques d'armement de Téhéran et de Pyongyang ne relève pas des mêmes aspirations. L'Iran chiite, peut-être nostalgique de la grandeur persane, veut préserver sa position dans un monde musulman sunnite, mais aussi développer sa sphère d'influence au Proche et Moyen-Orient. Pour cela, son approche est multidirectionnelle et se fonde sur une panoplie de moyens d'action allant du terrorisme non-officiel à la maîtrise de l'arme nucléaire. Pour la Corée du Nord, c'est la survie du pouvoir dynastique qui est en jeu : l'accession au statut de puissance atomique pourrait sauver ce système, menacé d'un effondrement qui aurait des conséquences stratégiques tout aussi inconfortables que le maintien du *statu quo*.

UNE VIGILANCE INDISPENSABLE

La recherche de la maîtrise des espaces maritimes est une constante dans l'histoire. Elle offre de nombreux avantages, en particulier l'obtention de gains en contrôlant le niveau de tensions ou de violence sans apparemment risquer une escalade irréversible. L'essor actuel de la militarisation dans le domaine naval en est la traduction tangible. Globale et concernant des nations dont les intentions sont incertaines, l'arsenalisation des espaces maritimes peut trouver ses fondements dans des motivations sécuritaires légitimes, mais constitue une porte ouverte à des escalades dangereuses. Souvenons-nous de l'Argentine de 1982 et de sa malheureuse tentative d'annexion des îles Falkland face à un pays supérieur dans ce domaine.

Dans un monde marqué par l'incertitude, y compris vis-à-vis de l'avenir des grandes institutions internationales, la haute mer redevient un espace de duel, idéal pour l'expression de la puissance. A ce titre, certains objets, plus ou moins accessibles, symbolisent cette puissance : les porte-avions, les bâtiments amphibies pour les plus grandes marines ; les sous-marins et les missiles de croisière, pour les nouveaux entrants. On y observe des rhétoriques agressives difficilement transposables à terre sans conséquences graves. A l'instar du cyber et de l'espace, il n'y a pas de frontière, peu de « lignes rouges », peu de risques de dommages collatéraux et, enfin, une relative absence de médias et de témoins. Quand la corvette sud-coréenne *Cheonan* est torpillée en 2010 par un sous-marin de poche du Nord, le bilan est de 46 morts et 120 millions d'euros par le fond, soit l'équivalent financier de 14 chars Leclerc. Qui en a parlé ?

La question des ambitions derrière le développement de flottes considérables reste posée. S'il est des pays dont la politique navale a une certaine lisibilité – comme dans le cas de la Russie, dont la marine s'illustre depuis 2013 sur le théâtre syrien, en soutien de sa diplomatie, ou en Atlantique Nord, pour rappeler aux nations de l'Alliance atlantique qu'une confrontation ne serait pas que terrestre –, d'autres posent

question, comme la Chine. Sans ennemi désigné, sans menaces externes réelles sur sa sécurité, dans quel but ce grand pays ambitionne-t-il de disposer de la première marine au monde ? En prenant le risque d'attiser des rivalités dans des régions déjà sous tension – on pense par exemple à l'Inde et au Pakistan. L'effet « boule de neige » n'explique d'ailleurs pas tout : quelles sont les motivations profondes du développement des forces navales algériennes, malaisienne ou indonésiennes ? Le Brésil a une grande zone économique exclusive (ZEE), mais a-t-il besoin de PA ou de SNA ?

La raréfaction des ressources, la volonté de protéger ses intérêts y compris par la force, le développement du chantage comme mode transactionnel encouragent ce phénomène, qui ne devrait pas faiblir dans les décennies à venir. La succession de contrats faramineux comme l'arrivée de nouveaux acteurs dans le domaine de l'industrie navale (Corée du Sud, Turquie) en témoignent : la construction navale a de beaux jours devant elle. Ce que vont en faire les clients de cette industrie est une question qui mérite toute notre attention. La connaissance et l'anticipation prennent en ce cas toute leur importance et le maintien en Occident de puissances navales avec tous ses corollaires est primordial. Il faut être présent pour savoir et réagir, entretenir coopérations et partenariats stratégiques, disposer d'outils différenciants et rester cohérents et légitimes pour être en mesure d'agir et d'entraîner les partenaires. Quand il faut près de 10 ans pour disposer d'une frégate et près de 15 pour un porte-avions, les puissances européennes, Royaume-Uni et France en tête, ne peuvent réellement attendre que les stratégies navales de pays expansionnistes ou atteignant leur point de rupture deviennent lisibles pour anticiper, sous peine de prendre un retard irrattrapable ou de perdre leur autonomie dans tous les domaines, y compris celui de l'appréciation de situation.

La lecture du présent est primordiale pour prendre les bonnes décisions concernant nos forces aéronavales de demain, que ce soit pour leur dimensionnement, leurs capacités ou leur usage. Cette compréhension globale du retour du naval dans les stratégies de puissance impose une vigilance constante à l'aube d'une décennie à risques, à laquelle nous nous sommes peu préparés, contrairement à nos principaux compétiteurs.